

Madone des Motards

Porcaro (56)



Point circulation

14 & 15 AOÛT 2025 - 46ÈME ÉDITION

56380 Porcaro

Site internet : <https://www.madonedesmotards.com>
organisation@madonedesmotards.fr



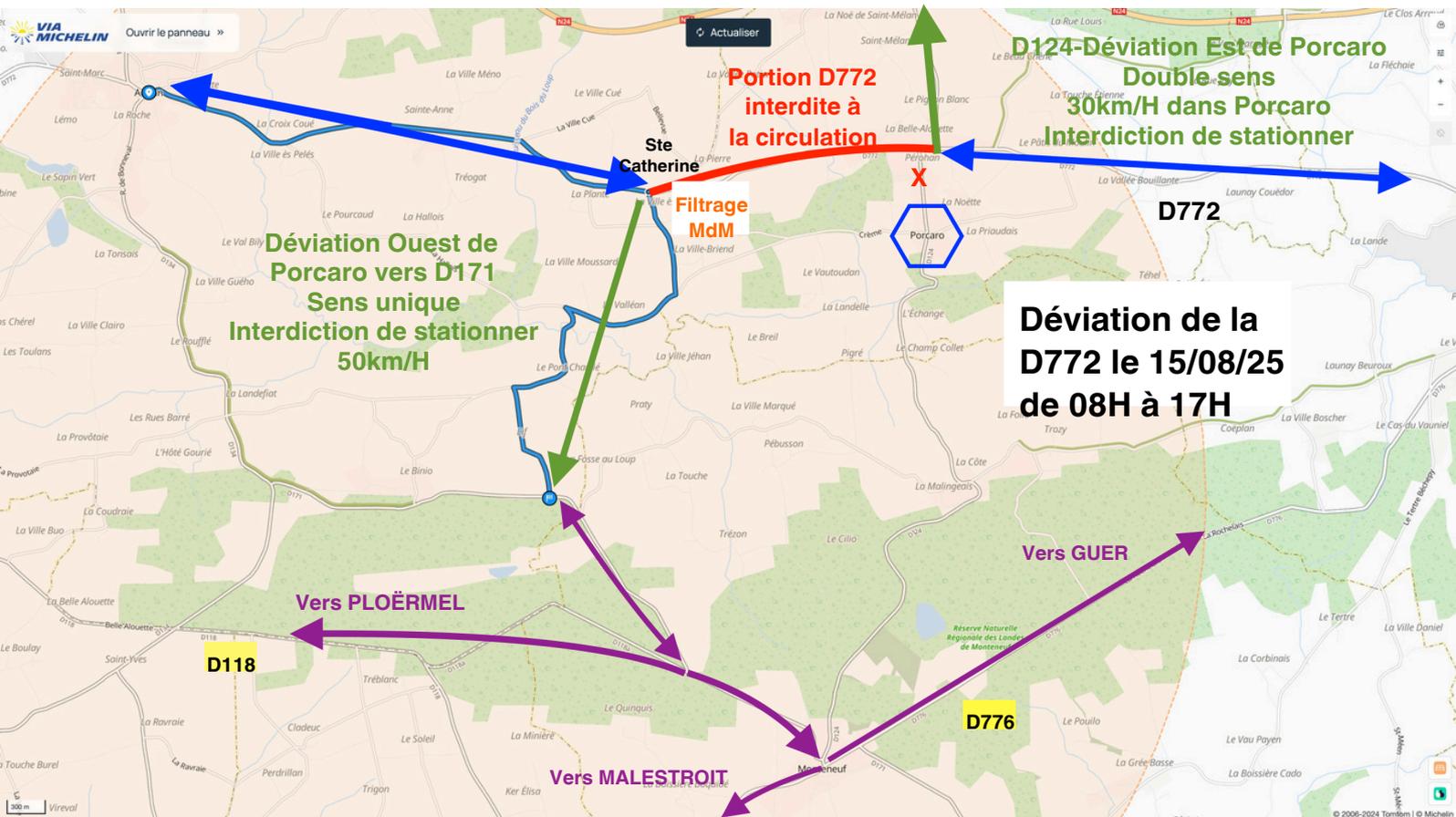


Modifications des conditions de circulation

LA CIRCULATION ROUTIÈRE DANS LE PAYS DE PLOËRMEL :

Des perturbations routières sont à prévoir les 14 et 15 août 2025, à l'occasion de la 46ème édition du Pardon de la Madone des motards en particulier entre AUGAN et GUER. Les 14 et 15 août, il est vivement conseillé au trafic de transit d'éviter la D772 entre PLOËRMEL et GUER et d'emprunter :

- au Nord, la N23 ou la D724 ;
- au Sud, la D8 puis la D776.



La fréquentation des axes routiers en approche de Porcaro les 14 et 15 août et sur le tracé de la balade du 15 août après-midi jusqu'à Rieux nécessite la plus grande prudence.





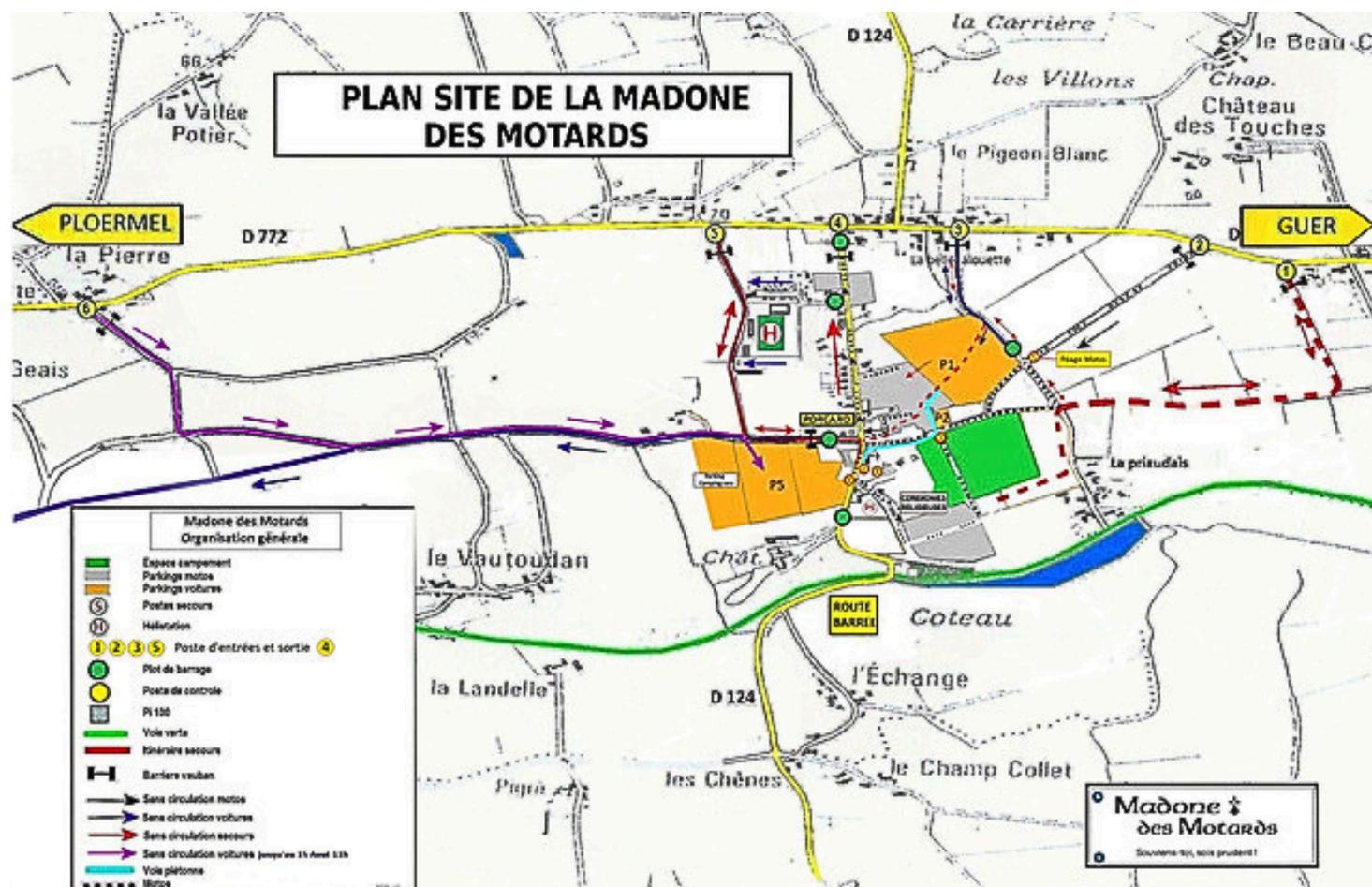
L'ACCÈS AU SITE DE PORCARO 14 ET 15 AOUT

Il se fait à partir de la D772 à compter du 14 août 14H00 :

Pour les deux et trois roues, un accès et un itinéraire réservés à l'Est de PORCARO pour les 14 et 15 août ;

Pour les quatre roues, deux accès et deux itinéraires réservés :

- l'un à l'Ouest de PORCARO, camping-cars inclus les 14 août et 15 août mais jusqu'à seulement 11H00 le 15 ;
- l'un à l'Est de PORCARO, camping-cars exclus, les 14 et 15 août.





Accès de Porcaro le 15 août

Le 15 août de 08H00 à 17H00, la D772 sera interdite à la circulation

entre le lieu-dit « Sainte Catherine » à l'Ouest de Porcaro (côté AUGAN) et l'intersection avec la D124 à l'Est de PORCARO (côté GUER).

A compter de 08H00, tous les véhicules empruntant la D772 :

- **venant de l'Ouest (côté AUGAN) seront déviés vers le Sud pour rejoindre la D171.**
- **venant de l'Est (côté GUER) seront déviés vers le Nord par la D124 via BEIGNON.**

Jusqu'à 11H00, les quatre, trois ou deux roues qui voudront rejoindre le site de PORCARO en venant de l'Ouest coté AUGAN pourront emprunter la D772, en suivant le guidage en place et en respectant l'interdiction de stationner :

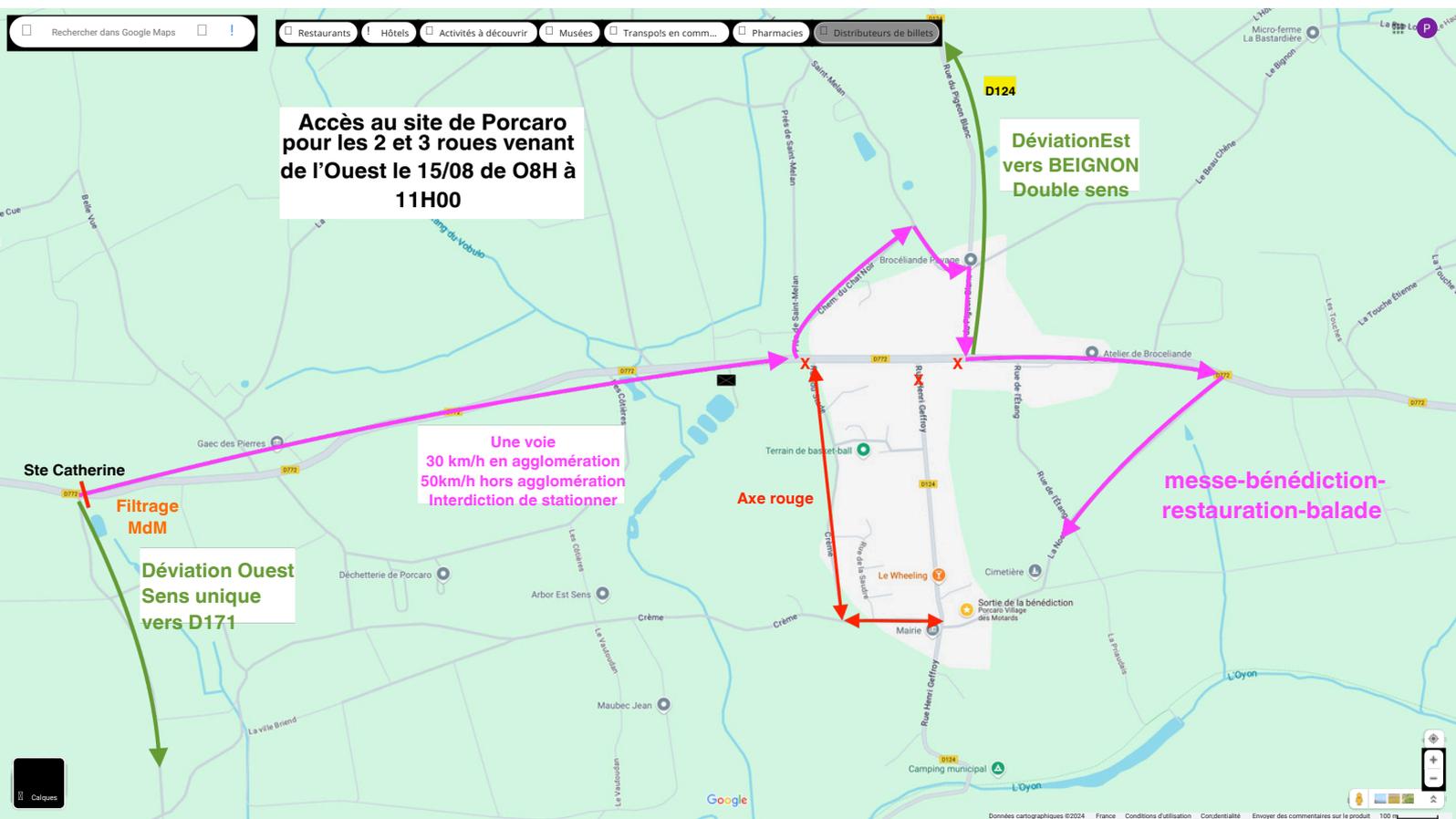
- les quatre roues, camping-cars inclus, le même point d'accès et le même parking réservés pour le 14/08, sans pouvoir accéder aux parkings à l'entrée Est de PORCARO ;
- les deux et trois roues, le même point d'accès et les mêmes parkings réservés pour le 14/08 ;

A compter de 11H00, pour tous les véhicules sans exception, le seul accès possible au site de PORCARO bénédiction-restauration-balade sera par la D772 mais côté Est (GUER) :

- les quatre roues, (camping-cars exclus), et les PMR le même point d'accès et le même parking réservé pour le 14/08 ;
- les deux et trois roues, le même point d'accès et les mêmes parkings réservés pour le 14/08

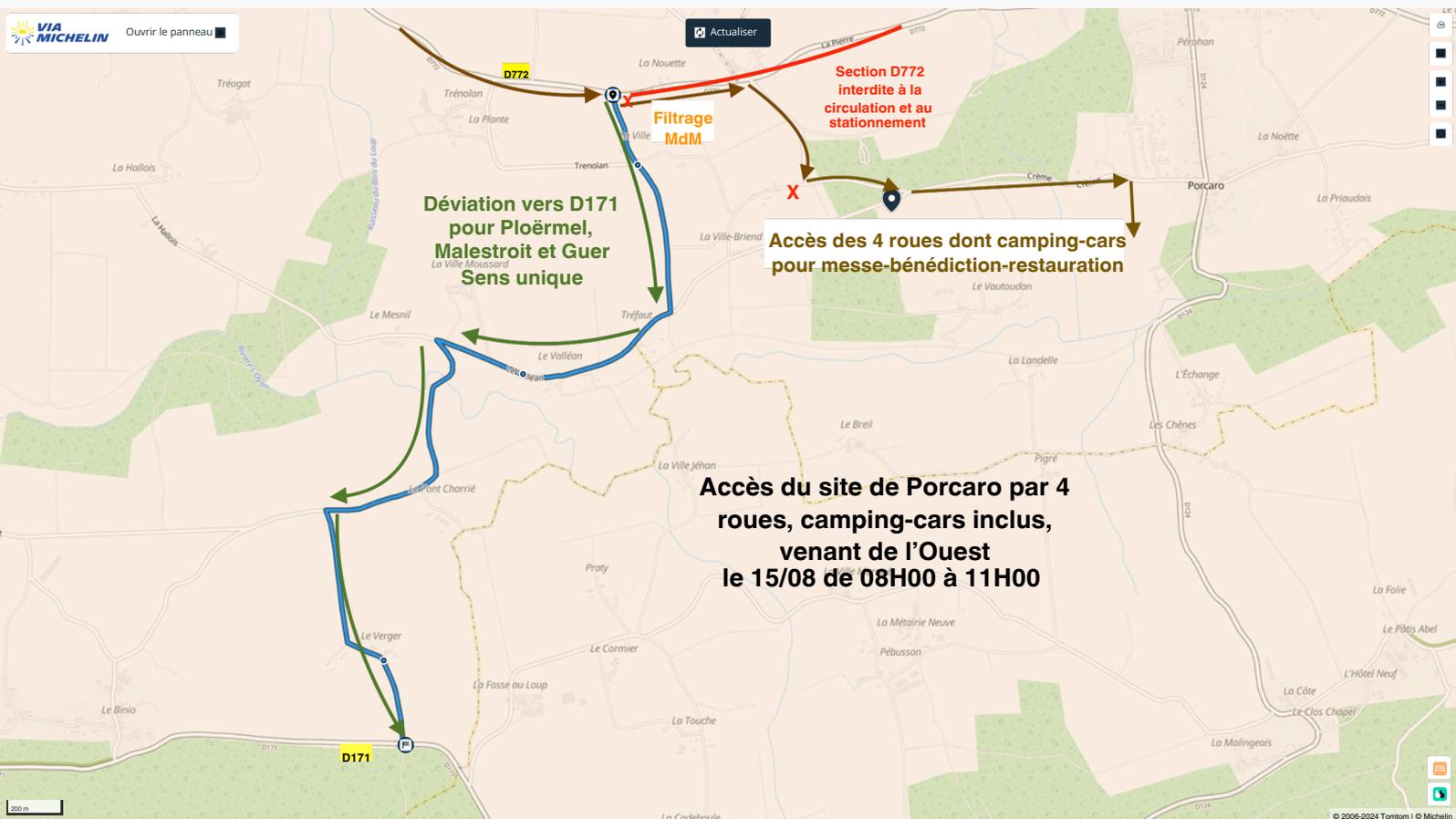


Accès au site de Porcaro pour les 2 et 3 roues venant de l'Ouest le 15 Août de 8h à 11heures



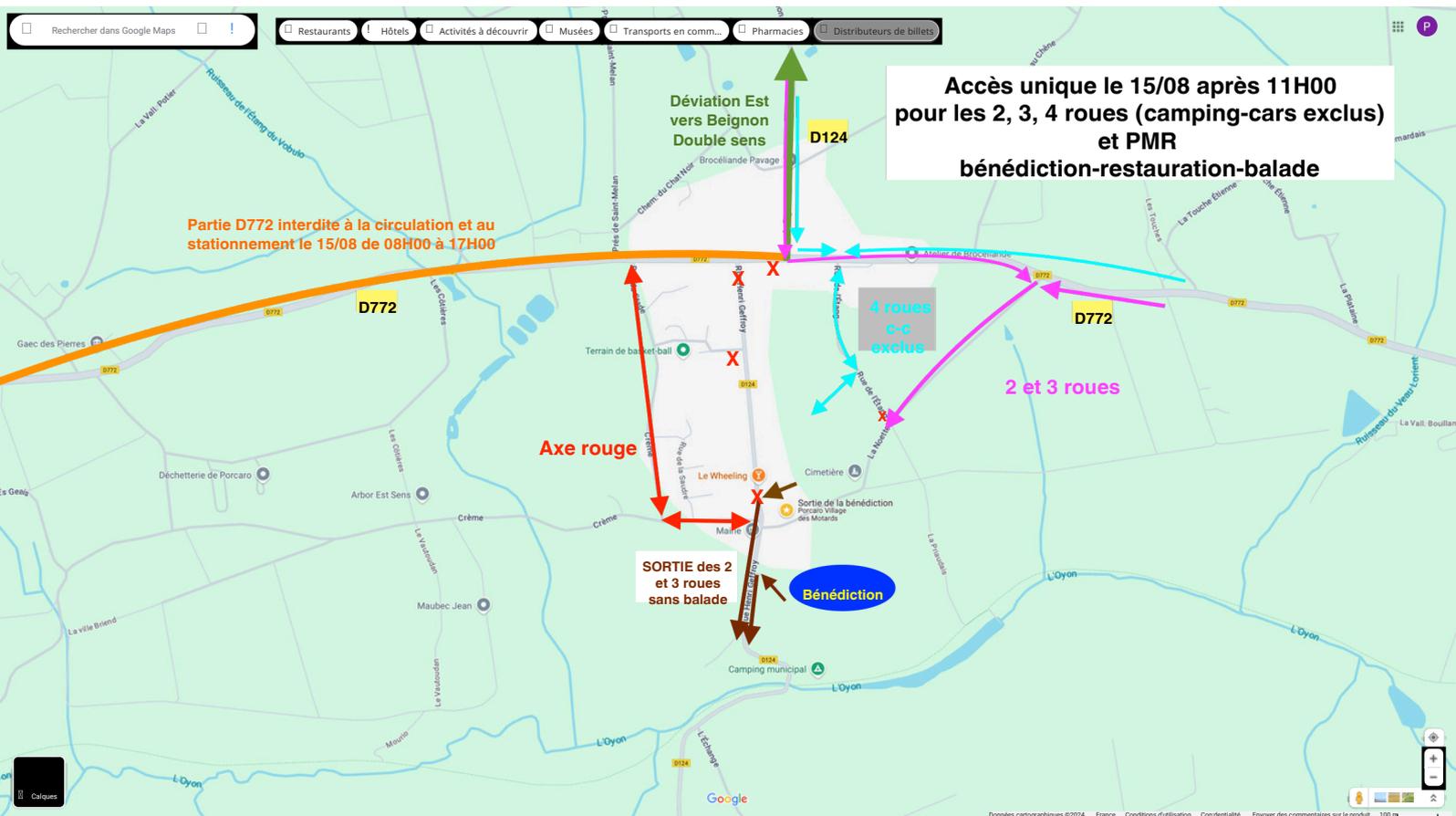


Accès du site de Porcaro par 4 roues, camping-cars inclus, venant de l'Ouest le 15 août de 8h à 11h00





Accès unique le 15 Août après 11h00 pour les 2, 3, 4 roues (camping-car exclus) et PMR Bénédition-restauration-balade



POUR QUITTER LE SITE DE PORCARO

Le 14 août :

- Deux et trois roues : sortie possible via le parking « journée » en remontant la rue H. GEFROY pour rejoindre la D772.
- Quatre roues, camping-cars inclus et PMR : suivre le guidage mis en place sur les parkings réservés.

Le 15 août :

- Deux et trois roues : sortie possible par la D124 vers le Sud (MONTENEUF) :
 - à l'issue de la bénédiction ;
 - en attendant ou à l'occasion du départ pour la balade.
- Quatre roues, camping-cars inclus et PMR : sortie sans aucune restriction en suivant le guidage mis en place sur les parkings attribués.





RAPPELS & CONSEILS

Le rassemblement des motards à Porcaro à l'occasion de la célébration de l'Assomption est, et reste un pardon et donc par conséquent une fête religieuse et non une concentration. Respectons le deuil des motards, le voisinage, ainsi que le bon déroulement des célébrations.

C'est l'esprit motard solidaire et fraternel qui rassemble autour de cet évènement croyants et non croyants.

Les motards et visiteurs sont donc invités à respecter :

- les lieux qui sont mis à leur disposition,
- l'interdiction du camping sauvage
- la tranquillité des riverains
- l'interdiction de tous types de feux et barbecues
- les consignes de sécurité sur le site comme sur la route et du code de la route lors de la balade